

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 3 (1862), p. 85-87

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1862__3__85_0

© Société de statistique de Paris, 1862, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.



I.

Procès-verbal de la séance du 5 mars 1862.

Le 5 mars 1862, la Société de statistique de Paris s'est réunie dans le local ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Wolowski.

Lecture est donnée du procès-verbal, qui est adopté sans réclamation.

A l'occasion du procès-verbal et de l'analyse qu'il contient de la discussion à laquelle a donné lieu son mémoire sur les dangers des mariages consanguins, M. le docteur Boudin fait connaître à la Société que, depuis la dernière séance, il a reçu du docteur Liebreich, de Berlin, une lettre relative aux sourds-muets de cette ville. M. Liebreich a compté 42 juifs sur 341 de ces infirmes. Il en résulte que l'on y trouve 6 sourds-muets sur 10,000 chrétiens et 27 sur 10,000 israélites. M. Boudin mentionne également un travail fort remarquable, inséré au journal de la Société d'acclimatation (année 1857), de M. le docteur Charles Aubé, relativement à des expériences faites sur des mammifères et des poissons. Les résultats sont conformes à ceux qu'a obtenus M. Bertrand pour des chiens de chasse, au point de vue de la dégénérescence de la race par le fait des accouplements consanguins.

M. le docteur Bertillon s'excuse, par lettre, de ne pouvoir assister à la séance et propose, en son nom et au nom de M. Guillard, comme membre correspondant de la Société, Don José de Santos, secrétaire général de la junte centrale de statistique en Espagne.

Conformément au règlement, l'assemblée renvoie à la prochaine séance son vote sur cette candidature.

L'admission, comme membre titulaire, de M. Nayron, chef de bureau à la division de la statistique générale de France, est prononcée à l'unanimité.

M. Asher, de Hambourg, membre correspondant de la Société, lui adresse un exemplaire,

1° De sa traduction en allemand de l'*Histoire des prix*, de Tooke ;

2° D'une publication ayant pour titre ; *Abrégé des codes criminels de l'Autriche, de la Prusse et de la Saxe*, présenté au 3^e congrès international de statistique, en vertu et aux termes des conclusions prises aux congrès de Paris et de Bruxelles ;

3° Un tableau synoptique a) des opérations de l'institut général des pauvres de Hambourg, de 1853 à 1859 ; b) des dépenses de l'hôpital général de Hambourg,

pour la même période; c) des dépenses des prisons et asiles de cette ville, également pour la même période.

M. Joseph de Luca, professeur et recteur de l'université de Naples, fait hommage à la Société d'un exemplaire de sa *Description géographique, historique et administrative de l'ancien royaume des Deux-Siciles*.

La Société vote des remerciements à MM. le docteur Asher et Joseph de Luca.

M. Legoyt donne lecture d'une note sur la part des accidents dans la mortalité générale en Europe.

Cette lecture donne lieu aux observations ci-après :

M. le docteur Boudin regrette que l'auteur ait cru devoir se borner à rapporter les décès par accidents à la mortalité générale et ne les ait pas rapprochés de la population, l'emploi d'une seule des deux méthodes pouvant conduire à des inductions erronées. Il peut arriver, en effet, qu'une maladie occupe une place considérable parmi les causes des décès, et que, rapportée à la population, elle ne fasse en réalité qu'un nombre restreint de victimes.

M. Legoyt répond qu'il n'entend pas nier l'intérêt que doit offrir le double rapprochement que demande M. le docteur Boudin. Mais la mortalité étant proportionnelle à la population, il croit que l'on doit trouver, en rapprochant les décès d'après leurs causes du total des habitants, des rapports analogues à ceux qui se déduisent de leur comparaison avec le total des décès. En d'autres termes, plus la part d'une maladie dans l'ensemble des décès est considérable, plus le nombre des victimes qu'elle fait dans la population générale est élevé. Mais il reconnaît que, si l'on compare plusieurs pays au point de vue de la part d'une cause ou d'une maladie déterminée dans leur mortalité générale, on ne pourra induire du chiffre plus ou moins élevé de cette part, une aptitude plus ou moins grande des pays comparés à y succomber, sauf le cas cependant où leur coefficient de mortalité et leur population seraient les mêmes.

Il prend donc bonne note de l'observation de M. le docteur Boudin et complétera son travail par un tableau du rapport des accidents à la population.

M. Dufau désirerait que la statistique des accidents fit toujours connaître le sexe des victimes. La part de l'homme et de la femme dans la mortalité résultant de chaque nature d'accidents, étant ainsi connue, on serait naturellement amené à rechercher les circonstances qui déterminent le danger pour chacun d'eux, de mourir de mort violente.

M. Legoyt fait remarquer qu'autant que l'ont permis les documents officiels placés sous nos yeux, il a introduit, dans son travail, la distinction des sexes.

M. Millot, en offrant à la Société un exemplaire d'un tableau représentant le classement des 86 départements de l'ancienne France d'après la proportion d'accroissement de leurs habitants et la nature de l'industrie qui y domine, présente les observations ci-après :

« ... Si l'on étudie la période 1812 à 1862, on trouve que les 23 départements les plus industriels ont vu 9 habitants pour mille s'ajouter, par année moyenne, à leur population; pour les 43 départements particulièrement agricoles, l'accroissement est de 6; pour les 20 départements vinicoles, de 4; en moyenne, pour la France entière, de 5.32, chiffre égal à celui que donnent les publications officielles. Par région, l'accroissement se détermine ainsi qu'il suit :

NORD.	EST.	OUEST.	SUD-EST.	CENTRE.	SUD-OUEST.	NORD-EST.	SUD.	NORD-OUEST.
9	8	6	6	5	4	3	3	9

Dans cette période de 50 ans, l'accroissement de la population est de 266 millièmes.

De 1790 à 1862, il est de 35 $\frac{1}{4}$ millièmes, correspondant à 10,238,000 habitants nouveaux, savoir: de 1790-1802, 879,000 hab.; 1802-1812, 1,644,000; 1812-1822, 1,308,000; 1822-1832, 2,260,000; 1832-1842, 1,634,000 (choléra); 1842-1852, 1,587,000 (id.); 1852-1862, 1,862,000 (cherté, guerre, choléra).

« Sans vouloir porter un jugement absolu sur l'influence relativement à l'accroissement de la population par la durée de la vie moyenne, du travail agricole et industriel, je pourrais citer des départements agricoles qui présentent au recrutement 730 jeunes gens sur 1,000 naissances masculines correspondantes, et des départements industriels où il n'en a survécu que 530.

« Dans la France actuelle, ce n'est plus par le grand nombre des naissances, c'est par l'allongement de la durée de la vie moyenne que la population s'accroît. Or, au premier rang des améliorations hygiéniques de toute nature qui ont déterminé ce résultat, je n'hésite pas à placer une alimentation plus substantielle et surtout plus animalisée. A ce sujet, je citerai l'opinion de Lagrange, qui estimait que la consommation de la viande (33 p. 100 en poids de celle du pain de froment) donne la vraie mesure de la puissance des nations. »

M. le Dr Girard de Cailleux fait remarquer que l'influence de l'ingestion de la viande sur la durée de la vie est, en effet, considérable. Il a observé que, sur 1,322 décès constatés chez 3,308 aliénés du département de la Seine, transférés dans des asiles de province, 570 sont dus aux progrès des maladies cérébrales dont ils étaient atteints, 308 aux maladies abdominales, 285 aux affections de poitrine, 159 à des lésions diverses. Or, il croit pouvoir attribuer le chiffre élevé de la mortalité par affections abdominales, à la prédominance des légumes dans l'alimentation des aliénés. La statistique prouve en effet que, dans les asiles où une juste proportion est maintenue entre leur consommation et celle de la viande, les affections abdominales n'occupent que le dernier rang parmi les causes des décès.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
